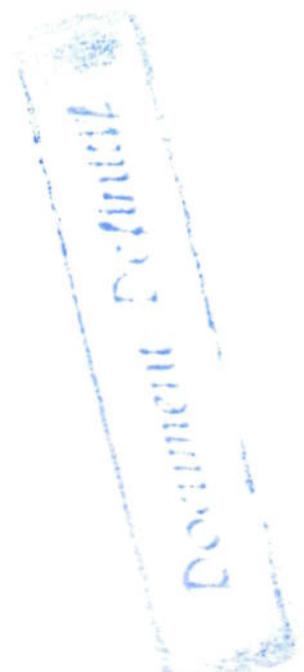


Royaume du Maroc



Ministère de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du Territoire
Agence Urbaine de Taza



***PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE
OUADKA
Commune Ouadka***

Note de présentation

Novembre 2016

Agence Urbaine de Taza



Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gare. Tél. 05 35 28 50 41 / 05 35 28 51 15 Fax. 05 35 28 5113

E-mail : autat@menara.ma / Site WEB : www.autaza.ma



SOMMAIRE

<i>I- Présentation de la commune Ouadka</i>	:	3
1- Situation géographique	:	3
2- Données naturelles	:	3
3- Données démographiques	:	4
4- Age de la population	:	4
5- Caractéristiques économiques	:	5
<i>II-Présentation du centre Ouadka</i>	:	6
1- Genèse et formation	:	6
2- Structure foncière	:	6
3- Morphologie et Typologie de l'habitat	:	6
4- superstructure et infrastructure du centre	:	7
5- Problématique de développement du centre	:	8
<i>II- Principes et options d'aménagement</i>	:	9
<i>III- Projections démographiques et spatiales à l'horizon de 2026</i>	:	10
1- Projections démographiques à l'horizon de 2026	:	10
2- Projections spatiales à l'horizon de 2026	:	11
<i>IV- Occupation du sol</i>	:	12



La présente note de présentation est un document qui synthétise les principes d'aménagement ainsi que les options d'aménagement pour l'établissement du projet du plan d'aménagement du centre Ouadka commune rurale de Ouadka.

L'étude d'élaboration du plan d'Aménagement du centre de Smia est le fruit d'une convention de coopération (n° 06/2014 signée en 09 Mai 2014) entre l'agence urbaine de Taza et la commune rurale de Ouadka.

L'objectif principal de cette étude est la recherche d'un outil efficace pour le développement du centre et la concrétisation de l'objectif gouvernemental en matière de développement rural.

I. Présentation de la commune Rurale de Ouadka

1. Situation géographique:

La commune rurale de Ouadka appartient à la province de Taounate, cercle de Ghafsai Située sur les routes provinciales n° 5313 et n° 5315, elle s'étend sur une superficie de 102 Km².

Elle est limitée:

- *Au Nord par la commune rurale de ratbat ;*
- *Au Sud par les deux communes de Bibane et Sidi Mokhfi ;*
- *A l'Est par la commune de Abdelrhaya Souahel (Province d'Al Hoceima ;*
- *A l'Ouest par la commune rurale de sidi yahya bni zeroual.*

2. Données naturelles :

➤ *Le climat:*

Le climat de cette zone est semi continental par le fait de son éloignement des influences océaniques et le positionnement des montagnes du Rif au travers de ces influences.



➤ *Le relief:*

Le relief de la commune Ouadka est très varié, avec une dominance de l'aspect montagneux raide, ponctué par un ensemble de collines et de cimes, engendrant des conditions de vie très difficiles. Ce site révèle une topographie accidentée traversée par: Oued oulay, Oued El Melh, avec une pléthore de talwegs et de chaâbas sillonnant la commune et le centre, Ceci explique la rareté des terrains agricoles plates et celle des terrains ouvrables à l'urbanisation.

3. Données démographiques

Selon les résultats du RGPH 2014, la commune abrite environ 8494 habitants répartis sur 1888 ménages, et selon le recensement de 2004 le nombre d'habitants est arrivé à 8392 répartis sur 1601 ménages.

Le taux d'accroissement au niveau de la commune, entre 2004 et 2014, a enregistré une valeur positive (0.1%). Ce fait peut être expliqué, entre autres, par l'augmentation du taux de naissance, malgré l'omniprésence du phénomène de l'exode rural.

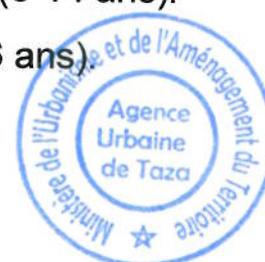
La pyramide des âges se caractérise par l'importance de la population active (de 15 à 59 ans) qui représente 55.3% de l'ensemble de la population. La population jeune en âge de scolarité (de 6 à 14 ans) en constitue 37.7%.

L'importance de la tranche d'âge active nécessite la mise en place d'une structure économique importante. Et ce, afin de contribuer à remédier au phénomène du chômage

4. Age de la population :

La commune est constituée d'une population répartie comme suit :

- **55.3 %** est une population active (15-59 ans).
- **20.9 %** est une population âgée de (6-14 ans).
- **14 %** des habitants ont moins de (6 ans).
- **9.8 %** sont âgés de plus de 60 ans.



L'importance de la tranche d'âge active nécessite la mise en place d'une structure économique importante. Et ce, afin de contribuer à remédier au phénomène du chômage.

5. Caractéristiques économiques

L'analyse de la situation socio-économique de ouadka révèle que cette commune rurale ne dispose pas d'une base économique solide qui pourra résoudre le problème du chômage local.

a. Agriculture

L'activité prédominante dans la commune se manifeste essentiellement dans l'agriculture (10200Ha) dont 6500Ha comme superficie agricole utile et 50 Ha comme superficie irriguée. Les parcours concernent une superficie de 500Ha, la forêt s'étend sur 2500 Ha et les terres incultes couvrent une superficie de 700 Ha. Ceci se révèle bel et bien par la prépondérance des terrains agricoles et des plantations.

Elle répond aux besoins quotidiens des habitants par la production de différentes cultures essentiellement : céréales (1450 Ha) légumes (350 Ha) l'olivier (2760Ha) le figuier (1000Ha).

b. Commerce

Le commerce s'appuie principalement sur les recettes de quelques unités commerciales consacrées à l'alimentation générale, cafés, boucheries...etc.

c. Industrie

L'activité industrielle est presque inexistante et ne participe pas efficacement à l'évolution de l'économie locale, mis à part quelques huileries. C'est pour cela qu'elle ne permet pas de satisfaire les besoins des habitants en termes de revenus et d'emplois.

Cependant la commune connaît l'existence d'une activité industrielle de 3ème catégorie.



d. Tourisme

Les activités touristiques élémentaires sont signalées et animés saisonnièrement par des visites, lors de l'unique moussem de la commune ou encore pour des visites des différents darihs. Les tombeaux de saints sont au nombre de 7(Sidi Ben Messaoud au douar Ibabna, Sidi abdallah bennaceur au douar nokla, Lala Ouadka au douar el klayaa...)

II- Présentation du centre de Ouadka

1. Genèse et formation:

La genèse du centre de Ouadka émane de l'inter influence de plusieurs facteurs historiques, naturels et humains, à savoir:

- *Le positionnement stratégique près des routes provinciales n°5313et n°5315.*
- *La topographie et le climat de la zone.*
- *La diversité des modes et des matériaux de construction,*
- *L'hétérogénéité des capacités financières des habitants,*

Sont tous des facteurs qui ont contribué de manière ou d'une autre à la création des structures spatiales diverses et hétérogènes.

2. Structure foncière :

La structure foncière du centre est caractérisée par la prédominance des terrains privés 4836Ha, le reste est constitué de terrains collectifs 1592%, terre habous72 Ha, terres domaniales 3669 Ha. Outre ce facteur, plusieurs d'autres notamment l'aspect montagneux dominant, freinent l'extension urbanistique et découragent l'implantation des grands projets d'investissements, d'infrastructure et des équipements publics essentiels pour subvenir aux besoins de la population locale.



3. Morphologie et Typologie de l'habitat:

L'habitat dominant à Ouadka est de type Rural, utilisant des procédés traditionnels. On note également la présence de l'habitat moderne utilisant d'autres matériaux nouveaux.

On note également la prédominance de l'habitat dispersé, et on assiste à l'existence de noyaux irréguliers, d'où la nécessité de contrôle et la gestion de l'expansion du cadre bâti.

4. superstructure et infrastructure du centre:

a. Equipements et services publics

Le centre de ouadka compte un nombre limité d'équipements administratifs. Les secteurs d'enseignement est entre autre représenté mais nécessitent d'ample confortement en vue de répondre aux besoins réels de la population. Le facteur d'accroissement démographique naturel, les renforcements des rapports entretenus entre ce centre et la ville de Taounate ainsi que les aspirations exprimées par les différents services et établissements publics, constituent la base pour les projections en la matière.

b. Equipements d'infrastructure

***Réseaux viaire :** *Le réseau de voirie est caractérisé par la prédominance des pistes qui sillonnent le territoire de la Commune caractérisé par une topographie accidentée et par la dispersion des douars. Seule les Routes provinciales n°5313 et n°5315 jouent un rôle dynamique et structurant.*

***L'eau potable :** *le centre de ouadka dispose d'un réseau local d'eau potable couvrant 100%*

***L'électricité :** *le taux de branchement au réseau d'électricité général est 100%.*



***L'assainissement :** *En raison de l'absence du réseau d'assainissement, on fait recours au système des fosses septique avec tout ce qui s'en suit en termes de pollution de la nappe phréatique et de l'air.*

***Les équipements publics:** *Le centre dispose de :*

- école primaire communale
- Une maison communale,
- Caïdat
- une Mosquée

5. Problématique de développement du centre:

La problématique du développement urbain du centre apparaît clairement dans les rapports d'interaction des différents problèmes liés aux aspects naturels, culturels et socio-économiques...etc. Ces problèmes qui entravent la croissance urbaine du centre et son épanouissement économique et social, se résument dans les aspects suivants :

- *La faiblesse de la structure économique locale encourage l'émigration ;*
- *La sévérité des conditions climatiques ;*
- *L'insuffisance des équipements publics capables de répondre aux besoins de la population ;*
- *L'absence d'homogénéité dans le paysage urbain du centre (habitat rural, habitat insalubre, habitat économique)*
- *Absence des équipements socioculturels par rapport aux besoins de la population.*
- *L'absence du réseau d'assainissement*

Dans ce contexte de difficultés naturelles et de déficience économique, quelles sont les démarches à suivre et les visions à appliquer pour la mise en place d'un projet de développement en mesure de faire évoluer le centre de point de vue urbanistique et de façon durable et équilibré ?



NB : il est indispensable pour la préservation de la sécurité des habitants, de prendre en considération la nature et les risques topographiques dans chaque projet de construction en terme de :

- *Stabilité du terrain, de la structure porteuse...etc.*
- *L'application des dispositions du règlement parasismique RPS 2000 aussi bien dans la phase de conception architecturale que dans la phase de calcul de structure.*
- *Le site du centre Ouadka révèle une topographie accidentée avec une pléthore de talwegs et de chaâbas sillonnant le centre, ce qui nécessite des ouvrages pour le drainage des eaux pluviales.*
- *Toute construction est interdite dans les zones dangereuses des chaâbas.*

III- Principes et options d'aménagement

Dans l'objectif de mettre en place un développement durable au niveau du centre de ouadka, un ensemble de principes ont été déterminés pour concevoir une vision globale d'aménagement et une vision future de développement, ainsi donc, le parti d'aménagement retenu se base sur les options suivantes :

- *Favoriser l'extension urbanistique le long des Routes provinciales n°5313 et n°5315 en créant des zones d'habitat en R+2 le long de la route avec une hiérarchisation de zoning en s'y éloignant.*
- *La création, dans les parties donnant sur les plus belles vues panoramiques naturelles, des zones réservées aux activités récréatives et touristiques où sont autorisés les équipements et constructions accompagnant directement le tourisme : la restauration, salle d'animations,...etc.*
- *L'adoption d'un modèle urbanistique organique pour l'extension du centre qui ira en parfaite symbiose avec les constituants géographiques du centre, ceci concourra sans nul doute à réduire la dispersion de l'habitat qui caractérise le centre actuellement*
- *Le respect des spécificités du cadre bâti, ainsi que la préservation des terrains agricoles de haute qualité et les espaces boisés.*



- Assurer le principe de l'équilibre au niveau de l'affectation des différentes zones ;
- Création des zones réservées aux activités pour renforcer la structure économique du centre ;
- Création des équipements capables de répondre aux besoins de la population future du centre et son environnement immédiat (mosquée, maison de jeunes, centre commercial...).
- Projeter un réseau viaire qui favorise la fluidité des différents déplacements urbains et assure l'accessibilité aux différentes zones projetées, de sorte à l'intégrer dans le contexte naturel et dans le « tissu urbain » existant tout en respectant les différentes composantes suivantes:
 - La topographie du site ;
 - Les sentiers appropriés par les habitants ;
 - Le cadre bâti existant ;

IV- Projections démographiques et spatiales à l'horizon de 2024 :

L'élaboration d'un plan d'aménagement découle d'un programme général traduisant les besoins de la population concernée. Ce programme résulte notamment de l'identification et la quantification des besoins en logements et équipements en fonction des scénarios possibles de développement urbain escompté.

Le développement de centre de ouadka ne dépend pas uniquement des indicateurs démographiques (le taux d'accroissement et le nombre de personnes par ménage), il est déterminé autant par l'importance des potentialités et contraintes du développement du centre que par la nature des rapports qu'entretient ce dernier avec son contexte socio-économique et naturel.



1. Projections démographiques à l'horizon de 2024:

Les projections de la population du centre de ouadka sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de 0.1%, ainsi qu'une taille moyenne des ménages égale à 4.5%

		1994	2004	2014	2016	2018	2020	2022	2024	2026
Commune	Nombre habitants	7447	8392	8494	8511	8529	8546	8563	8581	8598
	Nombre ménages	1312	1601	1888	1892	1896	1900	1903	1907	1911

2. Projections spatiales à l'horizon de 2024:

EQUIPEMENT DE PROXIMITE		CRITERES DE PROJECTION		EXIST-ANT	A CREER		REMARQUES
		Taux/habitant	Nombre		nombre	Surface en m ²	
Enseignement	Ecole primaire	1/8000	1	1	-	8045	-
	Collège	1/16000	-	-	1	4299	-
Santé	Centre de santé communale	1/30000	2	1	1	1798	-
	Maison de jeune	1/20000	-	-	1	2080	-
	Dar Taliba	-	-	-	1	1298	-
	Dar Talib	-	-	-	1	2043	-
	Point de lecture	-	-	-	1	1154	-
	Aire de jeux d'enfant	-	-	-	1	4933	-
	Zone de sport et loisir	-	-	-	1	18766	-
Culte	Mosquées	-	-	1	2	5366	-
Espaces verts	Espaces verts	-	-	-	5	11573	-
Places	Places	-	-	-	13	8597	-
Sécurité	Gendarmerie	-	-	-	1	5136	-



Note de synthèse

Désignation	Existant (m2)	A créer (m2)	Superficies total (m2)
Zone d'immeubles à quatre niveaux	-	-	34328
Economique	-	-	165738
Habitat mono-familial	-	-	137336
Total	-	-	337402
Equipements			
Administratifs	3129	7837	10966
Enseignement	8045	4299	12344
Santé	-	1798	1798
Socioculturels	-	6575	6575
Culte	1542	12000	13542
Espaces verts	-	11573	11573
Zone de sport et de loisir	-	18766	18766
Halte routière	-	1949	1949
Total	12716	82151	77513
Autres utilisations			
Zone récréatif	-	-	35733
Réserve Agricole	-	-	328801
Zone d'activité	-	-	12176
Réserve de boisement	-	-	41066
Zone non aédificandi	-	-	248934
Total	-	-	666710
Places	-	8597	8597
Total périmètre d'aménagement			175.970 Ha

